

Document unique de la science ouverte

2026-2028

université
PARIS-SACLAY



Sommaire

1. Une politique pour l'université	3
1. Une stratégie au service de la recherche	3
2. De la sensibilisation à la généralisation des pratiques	6
3. Des indicateurs de suivi, une évaluation de l'impact	7
2. Organisation	8
1. Vice-présidente déléguée à la science ouverte	8
2. Comité de pilotage	8
3. Référentes et référents	9
3. Mise en œuvre des projets et des services	9
Accompagnement à destination des équipes de recherche	9
Objectif n°1 : Faire du libre accès la règle pour les publications et favoriser la bibliodiversité	12
Objectif n°2 : Favoriser la FAIRisation et le partage des données de la recherche	15
Objectif n°3 : Contribuer à la science ouverte à l'échelle européenne	18
Objectif n°4 : Analyser et mesurer les pratiques science ouverte au sein de l'Université Paris-Saclay	19
Objectif n°5 : Participer à la promotion de l'intégrité scientifique à travers la science ouverte	21
Objectif n°6 : Encourager les sciences participatives dans des projets de recherche de l'université	22
Index	24
Glossaire	25
Définitions	26
Annexe : composition du comité de pilotage de la science ouverte	28

1. Une politique pour l'université

Depuis sa création en 2020, l'Université Paris-Saclay contribue à la dynamique d'ouverture de la science. Elle en a fait un élément central de sa stratégie, motivée par des attentes fortes. L'université, s'appuyant sur un comité de pilotage couvrant au mieux la diversité des thématiques scientifiques et la diversité de ses composantes et universités partenaires, a choisi de rédiger un « Document unique de la science ouverte » (Duso) qui décrit à la fois sa stratégie et ses différents domaines d'action. Il détaille une feuille de route sur trois années, structurée en objectifs. La première version du Duso¹ a été validée par les instances de l'université en mai 2022.

Cette seconde version du Duso permet de définir les actions pour les années 2026-2029, en s'appuyant sur le bilan des réflexions et des réalisations des années 2020-2025. Elle est organisée en six grands thèmes :

- généraliser l'accès ouvert aux publications et soutenir la bibliodiversité ;
- favoriser la FAIRisation et le partage des données de recherche ;
- contribuer à la science ouverte à l'échelle européenne ;
- analyser et mesurer les pratiques de science ouverte au sein de l'université ;
- participer à la promotion de l'intégrité scientifique à travers la science ouverte ;
- encourager les projets de science participative.

Dans la suite du document, le travail sur ces thèmes est détaillé en actions à mettre en œuvre au cours des prochaines années.

1. Une stratégie au service de la recherche

L'Université Paris-Saclay souhaite, en accompagnant le virage de la science ouverte sur une décennie, transformer les pratiques de la recherche dans tous les domaines.

Les fondamentaux du premier Duso perdurent : l'université escompte d'un accès aussi généralisé que possible à toutes les productions scientifiques et méthodes de la recherche académique (articles, actes de conférences, monographies, codes, jeux de données et protocoles) un fonctionnement plus efficace de la recherche académique tout comme une attractivité et une influence accrues de ses équipes. Elle attend aussi de l'ouverture de l'information à tous les citoyens et toutes les citoyennes des possibilités nouvelles de partenariats de recherche avec le monde de l'entreprise, notamment avec des PME qui, pour des questions de coûts d'accès à l'information, ne sont pas assez informées de l'activité de nos laboratoires. Elle en attend enfin une capacité à jouer un rôle plus direct dans les débats de société, qui doivent être alimentés de la manière la plus transparente par des informations reconnues comme fiables et non biaisées. C'est notamment un élément indispensable de la lutte contre la propagation de fausses informations. Sur ce sujet, la stratégie de l'université en matière de science ouverte doit être au service de celle en matière de gestion de l'information scientifique et technique et de sa diffusion au sein de la société.

¹ <https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/2022-06/brochure-science-ouverte.pdf>

Une fois pris en compte les impératifs liés à la valorisation de la recherche, notamment en matière de protection de la propriété intellectuelle, l'ouverture doit amener à :

- un fonctionnement **plus efficient** de la recherche grâce à la capacité des équipes de poursuivre l'exploration de pistes ouvertes par d'autres ou d'éviter de s'engager dans des impasses déjà explorées, dans une économie de production de données compatible avec les engagements de l'université en matière de développement durable et de sobriété énergétique. Cela sous-entend que le partage d'information concerne non seulement des expériences qui ont validé des hypothèses théoriques, mais aussi toutes celles qui ont infirmé les hypothèses qu'elles testaient, voire les expériences dont les résultats s'avèrent décevants, trop souvent non publiées actuellement ;
- un fonctionnement **plus collaboratif** de la recherche car, au-delà de la seule émulation entre équipes, c'est une possibilité renforcée de collaborer à de nouveaux projets plus globaux et plus ambitieux. Cela se traduira par une visibilité croissante de la diversité des équipes et par une attractivité et une influence accrues au sein des projets collaboratifs ;
- une capacité étendue d'inclure dans une même méta-analyse des résultats et des données obtenues de manière indépendante par diverses équipes, en utilisant les technologies issues de l'intelligence artificielle pour détecter plus finement des « signaux faibles ». L'usage de ces nouvelles technologies nécessite par ailleurs des informations ouvertes, rigoureuses, correctement documentées et structurées, et un usage compatible avec les engagements de l'université notamment sur le développement durable, la sobriété énergétique ou la responsabilité sociétale ;
- un développement de projets de recherche nécessitant de faire appel à la contribution d'acteurs et actrices non académiques ou non professionnel·les de la recherche (« projets participatifs »), visant à rendre les citoyens acteurs et citoyennes actrices de la recherche et à renforcer par la même leur confiance dans les résultats et la méthode scientifiques.

S'agissant plus spécifiquement des publications dans des revues, l'Université Paris-Saclay souhaite que les articles pour lesquels elle apparaît dans la signature présentent de manière argumentée des résultats nouveaux, validés par les pairs et sélectionnés pour publication dans des revues à la ligne éditoriale explicite au terme d'un travail éditorial reconnu comme significatif. Que ces revues soient en *open access* ou non, elle souhaite que tous ces articles soient aussi déposés dans l'archive ouverte HAL, en s'appuyant sur le cadre juridique qui autorise cette pratique (loi pour une République numérique). Le dépôt systématique des publications dans l'archive ouverte HAL doit permettre d'une part de les rendre librement accessibles au monde entier et d'autre part de les faire apparaître sur le portail web présentant la production scientifique de l'université².

L'Université Paris-Saclay encourage différentes initiatives en faveur du libre accès et de la bibliodiversité³, via un soutien financier et la participation active de ses membres à ces initiatives. En tout premier lieu, l'université a décidé de se doter d'une capacité à éditer des monographies et des revues de qualité, en accès ouvert diamant, en créant les éditions de l'Université Paris-Saclay, qui doivent commencer leur activité éditoriale courant 2026. Certains dispositifs soutenus facilitent l'accès libre à l'information scientifique (DOAJ, DOAB, OpenCitations, presses ouvertes...), tandis que d'autres explorent des modes de publication alternatifs, incluant la valorisation de *preprints*, soumis à une évaluation ouverte (PCI, SciPost...)⁴.

2 <https://universite-paris-saclay.hal.science/>

3 <https://jussieucall.org/>

4 Le détail des initiatives soutenues actuellement figure sur la page « [soutien au développement de la science ouverte](#) » du site web de l'université.

Depuis 2022, l'université fournit un effort particulier en faveur d'une gestion rigoureuse des données de la recherche, indispensable pour permettre leur ouverture. Toutes les données de la recherche sont importantes et doivent être stockées de manière appropriée, qu'il s'agisse de données de travail, partagées entre un nombre restreint de chercheurs et chercheuses, ou de données plus stables correspondant à un projet de recherche mené à terme. Dans ce second cas, l'Université Paris-Saclay souhaite que les données issues des recherches de ses équipes, qui constituent un élément important de son patrimoine, soient librement et facilement accessibles, en l'absence de toute restriction juridique, réglementaire ou éthique. La bonne gestion des données nécessite que, pour chaque projet de recherche, un plan de gestion des données (PGD) soit produit dès le démarrage du projet et mis à jour tout au long de celui-ci pour définir la nature des données à stocker, les conditions de leur gestion et de leur ouverture, les méthodes de suivi qualité, leur volume, leur durée d'utilisation avant éventuel archivage, ainsi que les rôles et responsabilités des acteurs et actrices du projet sur ces données. L'Université Paris-Saclay doit aussi s'assurer que chacun des jeux de données est accompagné dès sa production des métadonnées qui permettront d'identifier ce jeu de données comme pertinent par un moteur de recherche et, le cas échéant, de lire, décoder et traiter ces données de manière automatique pour en extraire les informations recherchées. C'est ce qui est résumé dans l'acronyme FAIR⁵. Enfin, les infrastructures assurant le stockage doivent garantir à la fois la sécurité des données et leur disponibilité à tout moment.

L'université a, dès 2022, développé un partenariat avec l'entrepôt national *Recherche Data Gouv*⁶, au sein duquel elle a ouvert son propre espace institutionnel. En particulier, le service d'accompagnement des chercheurs et chercheuses qu'elle a mis en place⁷ a obtenu en 2023 le label « atelier de la donnée ». La croissance régulière du nombre de jeux de données déposés dans cet entrepôt, ainsi que dans divers entrepôts académiques thématiques montrent l'importance que les chercheurs et chercheuses accordent à leurs données.

Plus récemment, l'université a entamé une sensibilisation des chercheurs et chercheuses à la préservation et à l'ouverture des logiciels et algorithmes qu'ils ont développés. Comme pour les données, l'ambition est que d'autres chercheurs et chercheuses puissent les utiliser en les adaptant à leurs propres besoins. En particulier, l'université soutient l'archive universelle et pérenne des logiciels *Software Heritage*⁸.

5 Facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable

6 <https://recherche.data.gouv.fr/fr>

7 <https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/science-ouverte/datasaclay-latelier-de-la-donnee-de-luniversite-paris-saclay>

8 <https://www.softwareheritage.org/?lang=fr>

2. De la sensibilisation à la généralisation des pratiques

Le développement de la science ouverte dépend toujours d'un mouvement d'ensemble impliquant de nombreuses institutions composant le monde de la recherche académique, sur le long terme. Il est critique que chacune d'elles prenne des initiatives volontaristes dans un cadre global et cohérent, tout en respectant la grande diversité de ces institutions, des disciplines et des thèmes de recherche. L'Université Paris-Saclay est attentive à la cohérence de sa stratégie science ouverte avec celle de ses établissements composantes, partenaires, universités (via France-Universités⁹ et UDICE¹⁰ pour la France, LERU¹¹ et CESAER¹² pour l'Europe) et organismes de recherche partenaires.

L'université ambitionne que, pour tous les chercheurs et toutes les chercheuses du monde académique, l'ouverture des informations, résultats comme jeux de données, méthodes et protocoles, devienne la norme. Atteindre cet objectif est indispensable à la généralisation de la science ouverte, et passe par une sensibilisation, une formation et un accompagnement adaptés des chercheurs, chercheuses et enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses. Cela passe aussi par une évolution significative de **l'évaluation** des personnels, suivant les préconisations de la coalition CoARA¹³. L'université, signataire de la charte COARA et participante active de son chapitre français¹⁴, devrait s'engager vers une meilleure prise en compte du volet science ouverte dans l'évaluation des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses. Ceci devrait être facilité par la mise en place du label européen HRS4R¹⁵ attribué par l'Europe aux universités vertueuses en matière d'ouverture et de transparence dans la gestion de leurs ressources humaines.

Cette ambition politique de moyen à long terme s'appuie sur des décisions formelles de l'université, ainsi que sur les services compétents des différentes composantes et des partenaires de l'université, travaillant en réseau coordonné par la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte (Dibiso) à maintenir un contact étroit avec toutes les unités de recherche, de soutien à la recherche et les équipes de l'université. Cela est rendu possible par l'intermédiaire des Graduate Schools et de l'Institut, en articulation avec les établissements composantes, universités membres-associées et organismes de recherche partenaires.

Au cours des quatre années passées, l'université a mené un important travail de sensibilisation et d'accompagnement des chercheurs et chercheuses dans leur découverte des pratiques de science ouverte. Les communautés scientifiques ont été sensibilisées au dépôt de leurs articles dans l'archive ouverte HAL, sans embargo quand c'est possible. Le portail HAL de l'Université Paris-Saclay¹⁶ est ainsi devenu la vitrine et le point d'entrée de la production scientifique de l'université. Les chercheurs et chercheuses ont été sensibilisé·es à la gestion de leurs données de recherche dans la perspective de leur partage en passant par la rédaction d'un plan de gestion de données (PGD) de leurs projets de recherche. La stratégie a consisté à cibler des communautés qui pourraient servir de pilotes¹⁷, montrant que l'adoption

9 <https://franceuniversites.fr/>

10 <https://www.udice.org/>

11 <https://www.leru.org/>

12 <https://www.cesaer.org/>

13 <https://www.coara.org/>

14 <https://coara.fr/>

15 <https://euraxess.ec.europa.eu/hrexcellenceaward>

16 <https://universite-paris-saclay.hal.science/>

17 2022-2025: Agronomie et Environnement; Science de l'Ingénierie et des Systèmes, Sciences Humaines et Sociales
2026-2028 : Mathématiques et Informatique ; Chimie ; Biologie et Santé

des pratiques de science ouverte apportent des bénéfices réels et immédiats, tel qu'un taux de citation des articles plus élevé. Les services en charge de la science ouverte et des données de la recherche dans toutes les composantes de l'université se sont mobilisés, travaillant efficacement en réseau. Grâce au projet Springboard¹⁸, leur action a été renforcée de manière décisive par cinq recrutements sur la période 2023-2028 se consacrant à temps plein à sensibiliser les chercheurs et chercheuses.

Pour les années à venir, l'université ambitionne de généraliser les pratiques en désignant des référent-es de proximité dans chaque laboratoire, sous la responsabilité de la direction des unités. Les services à la science ouverte déjà mis en place pourront alors faire évoluer leur action sur des projets de grande ampleur et de plus grande complexité, l'ensemble des chercheurs et chercheuses ayant progressivement intégré les pratiques de science ouverte à leur quotidien.

3. Des indicateurs de suivi, une évaluation de l'impact

De nombreux indicateurs regroupés dans le baromètre de la science ouverte (sur le plan national¹⁹ comme au niveau de l'université²⁰) permettent de suivre l'évolution positive des pratiques de science ouverte. Les services d'appui du réseau fourniront désormais à intervalle régulier à chaque laboratoire un Bilan spécifique (Biso).

Ce baromètre, initialement destiné au suivi des publications, s'ouvre au suivi des logiciels ainsi que des dépôts de jeux de données. Ce suivi s'avère complexe du fait de la multiplicité des entrepôts de données, pas tous de confiance, trop peu interconnectés.

L'équipe *Recherche Data Gouv* travaille à l'indexation et au catalogage des jeux de données dans divers entrepôts de confiance utilisés par les chercheurs français et chercheuses françaises.

Malgré leur évolution positive, ces indicateurs montrent qu'il reste encore du chemin à parcourir jusqu'à la généralisation de la science ouverte, avec une grande hétérogénéité entre les différents domaines disciplinaires. Dans le passé comme à l'avenir, il est important de continuer à respecter le cheminement spécifique dans chacun de ces domaines.

Cependant, avec quatre années de recul, il devient important d'évaluer autant que faire se peut l'impact des pratiques de science ouverte. Il s'agit de savoir dans quelle mesure les attentes énumérées ci-dessus correspondent à une réalité mesurable, et si la feuille de route doit être infléchie pour mieux atteindre la cible. Cette question très complexe doit être abordée à la fois en interne et dans le cadre national (notamment France Universités, UDICE et Organismes Nationaux de Recherche) et européen.

Orsay, 1^{er} décembre 2025

18 <https://www.universite-paris-saclay.fr/springboard-laureat-de-lappel-projets-excellences-du-pia-4>

19 <https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/>

20 <https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/science-ouverte/le-barometre-de-la-science-ouverte-de-luniversite-paris-saclay>

2. Organisation

1. Vice-présidente déléguée à la science ouverte

La vice-présidente déléguée en charge de la science ouverte, placée sous l'autorité du vice-président Recherche, travaille en étroite collaboration avec les communautés de chercheurs et chercheuses ainsi qu'avec les responsables science ouverte des établissements membres et partenaires de l'université. Les expert·es des services compétents au sein des composantes de l'université sont organisé·es en réseau coordonné par la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte (Dibiso). La vice-présidente intervient aussi dans la gouvernance du mésocentre informatique de l'Université Paris-Saclay, dans la mesure où celui-ci permettra le stockage et l'ouverture d'une partie des données. Enfin, elle interagit avec le vice-président Arts, culture, science et société sur le développement du lien Science-société.

Sur le plan national et international, cette vice-présidente déléguée porte la voix de l'Université Paris-Saclay dans le réseau des référents Science ouverte de France Universités, d'UDICE, de la LERU, de CESAER et de l'EOSC Association²¹. Elle interagit avec les organismes nationaux de recherche, notamment via leurs représentant·es au Comité de direction de la recherche et de la valorisation (Codirev).

Elle rend compte à la Commission de la recherche et au Conseil académique de l'Université Paris-Saclay, mais aussi au Codirev dans la mesure où les efforts des composantes, établissements composantes, universités partenaires et organismes de recherche partenaires en matière de science ouverte doivent rester cohérents.

2. Comité de pilotage

Le Comité de pilotage (Copil) de la science ouverte de l'Université Paris-Saclay est animé par la vice-présidente déléguée à la science ouverte et par la directrice de la Dibiso. Ce comité regroupe 10 chercheurs et chercheuses volontaires issu·es de domaines variés et 10 expert·es de la documentation scientifique et technique représentant au mieux l'Université Paris-Saclay, y compris l'Université d'Évry et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Il inclut un membre de la Commission recherche. Ses réunions sont largement ouvertes aux personnes intéressées. Ce Copil a vocation à conseiller le vice-président, à faire des propositions, à réfléchir sur les projets proposés et leur priorisation. Il suit les projets en cours dans le domaine.

21 <https://eosc.eu/>

3. Référentes et référents

Chaque Graduate School et Institut s'est dotée d'un·e correspondant·e en charge de porter l'avis de sa Graduate School sur les questions de science ouverte. Trois fois par an (et autant que de besoin), les réunions du Comité de pilotage évoqué ci-dessus sont élargies aux correspondant·es Science ouverte des Graduate Schools et Institut de manière à s'assurer que l'action de l'université convienne à chaque domaine de la recherche. L'université ambitionne d'identifier un·e correspondant·e au niveau de chaque laboratoire. Cela se fera au fur et à mesure de l'évolution des pratiques dans chaque laboratoire.

Par ailleurs, les personnels des services support²² se sont répartis la fonction d'interface avec les laboratoires, de manière que chaque laboratoire ait un·e référent·e unique sur les questions de science ouverte, qui connaît les spécificités du laboratoire.

Ce document, fruit du travail collectif du Comité de pilotage de la science ouverte, présente ci-dessous un bilan rapide des engagements précédents et dresse les perspectives et actions à venir. Que chaque collègue, enseignant-chercheur, enseignante-chercheuse et personnel de soutien, impliqué, de près ou de plus loin, y trouve la reconnaissance de son implication en matière de science ouverte.

3. Mise en œuvre des projets et des services

Ce plan d'action présente les actions et services déjà proposés ou en cours de déploiement au sein de l'Université Paris-Saclay, ainsi que ceux prévus à moyen terme. Les objectifs de l'Université Paris-Saclay sont directement inspirés des piliers de la commission européenne en matière de science ouverte.

Les projets sont menés en cohérence avec les objectifs du deuxième plan national de la science ouverte, des feuilles de route science ouverte des établissements impliqués dans l'université, et de la feuille de route pour la science ouverte de la Ligue européenne des universités de recherche (LERU). Les objectifs s'inscrivent également en cohérence avec les stratégies respectives en matière de science ouverte des organismes partenaires, des établissements-composantes et des universités membres-associées dont les feuilles de route sont, le cas échéant, consultables en annexe de ce document.

Accompagnement à destination des équipes de recherche

Chaque établissement membre de l'Université Paris-Saclay assure de façon prioritaire l'accompagnement à la science ouverte auprès de ses unités. La Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte de l'Université Paris-Saclay (Dibiso) accompagne les unités du périmètre employeur, de CentraleSupélec et de l'ENS Paris-Saclay. Elle s'assure de la bonne coordination des services relatifs à la science ouverte sur le périmètre à 14 établissements.

²² <https://saclay-omekas.bibliobre.com/s/referents-recherche/page/welcome>

Contacts

→ Guichet unique

L'Université Paris-Saclay a ouvert un « guichet unique » pour répondre à toutes les questions des équipes de recherche sur la science ouverte : science.ouverte@universite-paris-saclay.fr. L'ensemble des quatorze établissements de l'Université Paris-Saclay participent à ce guichet unique.

→ Réseaux de référent-es dans les laboratoires et les Graduate Schools

Différents réseaux de « référents Science ouverte » existent sur le périmètre à quatorze établissements de l'Université Paris-Saclay.

→ Graduate Schools

Chaque Graduate School comprend au moins un·e référent·e Science ouverte, qui assure un rôle de relais auprès de la vice-présidence Science ouverte et stimule le développement des actions déployées à l'échelle de la Graduate School. Les référent·es Science ouverte sont le point de contact privilégié au sein de leur Graduate Schools, sur toutes les questions de publications, mais aussi de sciences participatives, de partage des données et codes, ainsi que, le cas échéant, de postage des protocoles cliniques.

→ Laboratoires

Afin de mieux accompagner la communauté scientifique dans ses pratiques de recherche, l'Université Paris-Saclay, sur son périmètre à 14 établissements, a mis en place un annuaire des référent·es Recherche science ouverte de chaque structure de recherche. Cet outil recense, pour chaque unité, les personnes identifiées comme interlocuteurs et interlocutrices sur trois axes clés : gestion des données de recherche, édition scientifique ouverte et l'archive ouverte HAL. L'annuaire est en ligne [ici](#).

L'objectif pour les années à venir est de consolider les différents réseaux présents sur le périmètre de l'Université Paris-Saclay, et de mieux les articuler. Pour cela, il est prévu de formaliser le rôle de référent·e Science ouverte des Graduate Schools avec une lettre de mission et d'organiser une rencontre bisannuelle regroupant tous les personnels ayant une fonction de « référent·e Science ouverte ».

→ Atelier de la donnée « DatASaclay »

DatASaclay est un réseau d'expert·es (bibliothécaires, informaticien·nes, personnels d'appui, juriste, archiviste...), chargé d'accompagner l'ensemble de la communauté scientifique de l'Université Paris-Saclay, dans la gestion et l'ouverture de leurs données de recherche. L'atelier offre un soutien dans la gestion du cycle de vie des données. Son objectif est d'accompagner les communautés dans la « FAIRisation » des données, afin que les données produites au sein de l'université soient « Faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables (FAIR) ».

Membre de l'écosystème *Recherche Data Gouv* depuis 2021, DatASaclay a été labellisé : « atelier de la donnée » par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en octobre 2023. L'adresse unique de contact de DatASaclay pour le périmètre élargi de l'université est la suivante : donnees.recherche@universite-paris-saclay.fr.

Formations

→ *Dans les unités de recherche*

Les services d'accompagnement des 14 établissements composant l'Université Paris-Saclay peuvent intervenir à la demande sur de nombreux sujets. Le contenu, les modalités et durées sont définies avec le laboratoire, selon les besoins. Les sujets des interventions concernent par exemple le dépôt en libre accès des publications, en particulier dans le portail HAL, ou la bonne gestion des données de la recherche.

→ *Formations pour les doctorant-es (catalogue Adum)*

Une offre de formation doctorale est disponible via la plateforme Adum, sur différentes thématiques liées à la science ouverte ou les données de la recherche. La validation d'au moins un module lié à la science ouverte est obligatoire au cours du parcours de thèse.

→ *Interventions à la demande*

Des interventions peuvent être programmées en licence et en master, mais également lors de journées d'accueil, d'étude, de Graduate School, de laboratoires... Des éléments sur la science ouverte sont proposés lors des accueils d'enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses nouvellement arrivé-es ainsi qu'au cours de la formation des encadrant-es de thèse. Les formations et sensibilisations portent par exemple sur le dépôt des articles dans HAL, les différents modèles de publications, la gestion des données de la recherche, ou l'identité numérique des chercheurs et chercheuses.

→ *Open Science Week annuelle*

Chaque année, un événement thématique autour de la science ouverte est organisé à l'automne, dans le cadre plus large de l'Open Science Week internationale. Cet événement comprend des stands et des webinaires.

Valorisation des pratiques science ouverte

L'Université Paris-Saclay s'attache à mettre en avant les réalisations de ses chercheurs et chercheuses en matière de science ouverte, en développer autant que possible les retours d'expérience et le partage de bonnes pratiques. Chaque établissement membre ou partenaire de l'Université Paris-Saclay se donne la possibilité de créer à son échelle des lieux physiques ou virtuels d'échanges informels entre chercheurs et chercheuses sur leurs pratiques de science ouverte.

OBJECTIF N°1

Faire du libre accès la règle pour les publications et favoriser la bibliodiversité

L'Université Paris-Saclay s'est positionnée dès sa création en faveur d'un accès ouvert aux publications, avec notamment l'ouverture de son portail HAL en 2021, agréant l'ensemble des portails et collections déjà déployés dans les organismes de recherche partenaires, universités membres-associées et établissements composantes. L'Université Paris-Saclay demande aujourd'hui à ses chercheurs et chercheuses de déposer l'ensemble de leurs publications dans l'archive ouverte HAL.

L'Université Paris-Saclay met en place ses presses ouvertes, afin de poursuivre la valorisation des publications scientifiques, de promouvoir la science ouverte et de contribuer à la diversité des publications au service de ses chercheurs et chercheuses, tout en garantissant le libre accès et le respect des standards d'éthique et de transparence. Cela lui permettra de candidater à l'alliance ALEF des éditeurs scientifiques publics français, en particulier pour développer l'édition pluridisciplinaire à l'interface entre les sciences humaines et les autres disciplines.

Le développement de l'accès ouvert a entraîné l'émergence de revues pour lesquelles les auteurs et autrices financent leurs publications. La croissance rapide de ce modèle, notamment chez les éditeurs commerciaux, entraîne une augmentation de la dépense d'APC (Article Processing Charges) qui, d'une part n'est pas soutenable et d'autre part est difficilement contrôlable, chaque auteur et autrice finançant ses publications sur le budget de ses projets de recherche. L'université prend part à l'enquête annuelle que mène le consortium Couperin visant à identifier les dépenses d'APC par établissement, et dont les résultats sont publiés sur le site Open APC. Par ailleurs, compte tenu des coûts engendrés qu'il est nécessaire d'identifier toujours plus précisément, elle travaille également à l'affinement de sa méthode de comptage interne. Enfin, les dépenses d'APC étant très majoritairement effectuées au sein des unités de recherche, une sensibilisation des gestionnaires, des chercheurs et chercheuses à ces dépenses a été mise en œuvre et pourra être renouvelée.

Modèles de publications encouragés par l'Université Paris-Saclay

Dans le respect des libertés académiques, l'Université Paris-Saclay encourage la publication dans des revues dites « diamant » (sans frais de lecture ni frais de publication pour les auteurs et autrices). La publication par voie verte, c'est-à-dire en déposant le manuscrit auteur accepté de l'article sur une archive ouverte après la publication dans une revue sous abonnement, est également favorisée.

L'université déconseille à ses chercheurs et chercheuses la publication payante dans les revues « hybrides », proposant à la fois du contenu ouvert moyennant des frais de publication, et du contenu accessible sur abonnement. Les chercheur·ses et doctorant·es sont encouragé·es à éviter les revues des éditeurs prédateurs, qui mettent en place des pratiques de publications incompatibles avec l'exigence scientifique.

Actions réalisées

Axe 1.1 : Archives ouvertes / HAL

- Mise en place du portail HAL Université Paris-Saclay : création du portail, création de collections pour les Graduate Schools.
- Sensibilisation au dépôt dans HALPrix HALathon.
- Mise en place du Réseau des référents-e recherche science ouverte (3RSO) et articulation des différents réseaux de science ouverte sur le périmètre élargi de l'université, permettant à chaque laboratoire de bénéficier de l'aide d'un-e référent-e.
- Accueil des 7^e journées nationales CasuHAL (2024).
- Ajout du baromètre science ouverte du laboratoire sur la page de sa collection HAL.

Axe 1.2 : Édition ouverte / bibliodiversité

- Cartographie des revues éditées sur le périmètre élargi de l'université pour identifier les acteurs²³.
- Soutien à la publication ouverte avec parution de deux livres électroniques²⁴ et d'une collection d'actes de colloque (*Cahiers de l'IPA*) avec l'éditeur EDP Sciences. Un autre ouvrage a été édité par l'université et diffusé sur HAL²⁵.
- Signature de partenariat avec Mir@bel en 2021 pour améliorer le référencement des revues (DOAJ notamment).
- Accompagnement de la communauté scientifique avec les recommandations fortes à appliquer la politique de non-cession des droits (via Udice) et à l'usage des identifiants pérennes : ORCID, idHAL.
- Soutien humain et/ou financier à des initiatives et infrastructures en soutien de la science ouverte, telles que *Peer Community In* ou l'archive des logiciels *Software Heritage*. La liste complète est disponible sur les [pages science ouverte](#) du site web de l'université.

Axe 1.3 : Accords globaux de lecture et de publication

L'Université Paris-Saclay a souscrit des accords dits « globaux » (droits de lecture et de publication) avec plusieurs éditeurs, dans le cadre des négociations à l'échelle nationale menées par le consortium Couperin.

Ces accords permettent aux auteurs et autrices de correspondance affiliés à l'Université Paris-Saclay :

- de bénéficier d'APC prépayés ou de remises sur le tarif public des APC (voie dorée) chez : Association for Computing Machinery (ACM), EDP Sciences, Elsevier, Royal Society of Chemistry (RSC), Wiley, Springer ;
- de pouvoir déposer en archive ouverte le manuscrit auteur accepté sans embargo et sans frais, et de conserver leurs droits d'auteur en optant pour la licence Creative Commons de leur choix (CC-BY or CC-BY-NC-ND) (voie verte) chez : American Chemical Society (ACS).

23 Nathalie Lac, Véronique Prêtre, Delphine Le Piolet. Panorama des revues scientifiques à l'Université Paris-Saclay. Université Paris-Saclay. 2024. ([hal-04506068](#))

24 Jean-Michel Lourtioz, Jane Lecomte, Sophie Laval-Szopa (Dir.). Enjeux de la transition écologique. *EDP Sciences*, pp.428, 2021, 978-2-7598-2662-9. ([10.1051/978-2-7598-2661-2](#)). ([hal-03461012](#))
Bernard Yannou, François Cluzel. Radical Innovation Design: A systematic and usage-driven innovation methodology to ensure usefulness for users and profitability for companies. *EDP Sciences* 2024, 978-2-7598-3066-4. ([10.1051/978-2-7598-3066-4](#)). ([hal-04489576](#))

25 Mélanie Clément-Fontaine, Gaële Gidrol-Mistral (Dir.). L'Encyclopédie des communautés et pratiques communautaires. Université Paris-Saclay. 2025, 978-2-9597054-0-3. ([10.52983/JAQH5207](#)). ([hal-04893685](#))

L'objectif de ces accords est de maîtriser le coût des APC dans les revues dorées. Ils ne constituent pas une incitation à publier plus particulièrement chez ces éditeurs.

Actions prévues

Axe 1.1 : Archives ouvertes / HAL

- Continuer la montée en qualité des données en renforçant l'enrichissement des métadonnées, notamment via la curation du référentiel auteurs et autrices dans HAL.
- Connecter les publications déposées dans HAL avec les données, codes sources et références financeurs et financières en s'appuyant sur les identifiants ouverts et les référentiels.
- Poursuivre le travail d'incitation et de sensibilisation des chercheurs et chercheuses à se doter d'identifiants, en particulier idHAL et ORCID.
- Étudier la possibilité de prendre en charge la modération des dépôts (validation technique) qui relèvent du portail HAL de l'université dans toute leur diversité.
- Relancer un événement type HALathon.
- Systématiser l'envoi d'un état des lieux des collections HAL pour chaque laboratoire accompagné.

Axe 1.2 : Édition ouverte / bibliodiversité

- Mieux accompagner et valoriser la production scientifique de notre établissement :
 - accompagner les chercheurs et chercheuses de manière individualisée, avec la mise en place de recommandations sur les questions éditoriales (politique de non cession des droits, choix des licences...),
 - proposer un service individualisé de relecture des contrats éditoriaux,
 - améliorer le référencement des contenus scientifiques dans les outils de référencements locaux, nationaux et internationaux,
 - mettre en place et animation d'un réseau de personnes impliquées dans l'édition au sein de notre communauté scientifique (rédacteurs et rédactrices en chef, directeurs et directrices de collections...).
- Mettre en place d'un « réseau éditorial » à l'échelle du périmètre élargi de l'université, à l'image de l'atelier de la donnée pour les professionnel·les de l'édition.
- Développer un modèle de publication diamant pour la communauté scientifique :
 - créer des presses ouvertes de l'Université Paris-Saclay : nativement ouvertes et en modèle diamant répondant aux standards de la science ouverte,
 - adhérer à l'Alliance des éditeurs scientifiques français (ALEF).

Opérateurs de l'objectif

- Réseau des bibliothèques et de la documentation.
- Graduate Schools.
- Direction de la marque et de la communication.
- Maison des sciences de l'homme.

Suivi de l'objectif

- Nombre de dépôts en texte intégral dans le portail HAL.
- Nombre de publications publiées sur la plateforme éditoriale (par GS, par établissement).

OBJECTIF N°2

Favoriser la FAIRisation et le partage des données de la recherche

Les principes de bonne gestion des données de la recherche passent notamment par le respect des principes FAIR (Facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable). Ces principes sont un ensemble de bonnes pratiques guidant la structuration et l'ouverture des données, dans le but d'en faciliter la réutilisation. Le respect de ces principes et la production de plans de gestion de données (PGD) dans le cadre des projets de recherche se généralisent et deviennent des conditions nécessaires pour obtenir des financements dans le cadre d'appels à projets nationaux ou internationaux.

La FAIRisation et le partage sous licence libre de jeux de données favorisent le partage et la libre circulation du savoir scientifique de l'université à l'échelle nationale et internationale et accroissent la reproductibilité de la recherche. Cette FAIRisation des données est rendue possible par des solutions techniques et par le développement des compétences adaptées au sein de la communauté universitaire. La mise en place d'un mésocentre à l'Université Paris-Saclay, mettant à disposition des communautés scientifiques des possibilités de calcul, de conservation et de stockage de données, associées au centre de compétences sur les données de la recherche DatASaclay labellisé « atelier de la donnée », a pour but de répondre à ce double objectif.

L'Université Paris-Saclay a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de ses chercheurs et chercheuses à ces bonnes pratiques, en proposant une gamme de services autour des données de la recherche, allant de la formation à l'ouverture de services numériques dédiés. L'ensemble des doctorant-es doivent notamment être formé-es à la bonne gestion des données. En particulier, les communautés scientifiques sont encouragées à publier des *data papers* et *software papers*, publications décrivant et valorisant respectivement la production de jeux de données ou de logiciels remarquables. Un accompagnement sur l'ouverture des codes sources produits dans l'université sera proposé, notamment via des formations doctorales et le dépôt dans HAL des codes, en lien avec l'infrastructure *Software Heritage*.

Le volet « science ouverte » du projet Springboard de l'Université Paris-Saclay vise notamment à fournir les moyens pour répondre à ces déploiements de services, au sein de DatASaclay. La nomination, en 2023, d'un « administrateur des données, algorithmes et codes sources » représentant l'Université Paris-Saclay dans un réseau national sous la houlette du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche doit permettre d'aboutir à une stratégie sur les données impliquant l'ensemble des acteurs et actrices clés de l'université. Cette activité sur les données, qui déborde du cadre de la science ouverte, doit continuer d'être valorisée à travers une bonne communication envers les communautés de recherche et l'organisation d'événements.

En décembre 2025, l'Université Paris-Saclay a accueilli et coorganisé avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, les Assises nationales des données de la recherche, témoignant de son dynamisme sur le sujet des données de la recherche.

Actions réalisées

- Mise en place et labellisation de l'atelier de la donnée DatASaclay et de ses 17 services proposés aux chercheurs et chercheuses.

L'atelier de la donnée de l'Université Paris-Saclay, appelé « DatASaclay », est un dispositif labellisé par le ministère visant à organiser les services d'accompagnement à la gestion et à l'ouverture des données à l'échelle du périmètre élargi de l'Université Paris-Saclay. Près de 65 personnels soutiens sont impliqués. Son organisation repose sur :

- la mutualisation des expertises autour de la donnée (documentaire, juridique, informatique...) à l'échelle la plus large de l'université ;
- un guichet unique et commun de service : donnees-recherche@universite-paris-saclay.fr ;
- le principe de subsidiarité, où tous les établissements impliqués continuent de desservir en priorité les unités pour lesquels ils sont tutelle principale.

Les services de DatASaclay ont été construits en commun à 14 établissements, sur la base d'une enquête menée en 2021 auprès des chercheurs et chercheuses. La description des services proposés par l'atelier de la donnée de l'Université Paris-Saclay est détaillée dans la stratégie de l'université pour les données, codes et logiciels.

- Ouverture d'un espace institutionnel *Recherche Data Gouv*

L'espace institutionnel de l'Université Paris-Saclay sur l'entrepôt national de données *Recherche Data Gouv* est ouvert depuis le printemps 2023. La recommandation à destination des communautés de recherche de l'Université Paris-Saclay est de déposer en première intention des jeux de données produits dans des entrepôts thématiques, de préférence identifiés comme des entrepôts de confiance. L'espace institutionnel reste disponible pour le partage de jeux de données, si aucun entrepôt thématique pertinent n'est identifié. À terme, un catalogue permettra d'afficher l'ensemble des jeux de données produits par les équipes de recherche de l'Université Paris-Saclay, quel que soit l'entrepôt où ils sont stockés. La curation et la validation des données déposées dans l'espace institutionnel de l'Université Paris-Saclay est prise en charge à l'échelle du périmètre élargi de l'université.

- Recrutements de personnels dédiés à l'accompagnement aux données de la recherche, via l'action science ouverte du projet Springboard.
- Accompagnement systématique de la partie « science ouverte » lors des demandes de financement européens.
- Désignation d'un·e administrateur des données, algorithmes et codes pour l'Université Paris-Saclay.
- Organisation des Assises nationales des données de la recherche (ANDOR) en décembre 2025.

Actions prévues

- Développer des espaces de stockage de données via le mésocentre, connectés aux entrepôts de données nationaux et internationaux.
- Accompagner l'ouverture des codes et logiciels.
- Systématiser l'accompagnement à la rédaction d'un plan de gestion de données pour les projets ANR et européens.
- Systématiser le plan de gestion de données pour les doctorants·e.
- Amplifier la communication sur DatASaclay et ses services.

- Mettre en place de « formations flash » aux donn es de la recherche : les chercheur es et doctorant es pourront se connecter   des webinaires th matiques d'une heure sur les donn es de la recherche, propos s plusieurs fois par an.
- Formaliser de bonnes pratiques de gestion des donn es   l' chelle des unit s.
- Sensibiliser les plateformes aux pratiques de bonne gestion des donn es de la recherche.

Les plateformes concentrent une expertise de haut niveau en termes de donn es de recherche, exploitt es ensuite dans les productions scientifiques. Une infrastructure de recherche se d finit par ses offres de services formalis es aupr s d'une communaut  de chercheurs et chercheuses, en r ponse   un besoin le plus souvent exp rimental, mais  galement structurel ou d'accompagnement. Cette relation peut impliquer la production, la collecte, voire la gestion de jeux de donn es qui contribuent aux projets de recherche. Impliquer plus fortement les acteurs et actrices des plateaux techniques constitue un levier, jusqu'ici sous-exploit , afin de sensibiliser les utilisateurs et utilisatrices   la d marche de partage et de FAIRisation des donn es, notamment via l'enrichissement des m tadonn es.

Suivi de l'objectif

- Nombre de publications de l'universit  mentionnant le partage de jeux de donn es ouverts.

OBJECTIF N°3

Contribuer à la science ouverte à l'échelle européenne

L'Université Paris-Saclay suit les recommandations et la politique de la science ouverte de la Commission européenne, elle est notamment engagée dans les projets et instances européens suivants : *European Open Science Cloud* (EOSC), LIBER - Ligue des bibliothèques européennes de recherche, Alliance Eugloh (*European University Alliance for Global Health*), FOR EU LIB Networking group (qui s'intégrera en 2025 dans le projet FOREU4ALL, projet européen qui vise à renforcer les collaborations et les bonnes pratiques des communautés au sein de toutes les alliances universitaires européennes).

L'Université Paris-Saclay est notamment membre de plein droit de l'EOSC Association depuis sa création en 2020. Le mésocentre de l'université travaille à prendre en compte les standards de l'EOSC dans les services proposés (par exemple, la norme de certification pour les entrepôts de confiance ou le système d'identification et d'authentification), afin de contribuer à son déploiement et de profiter des opportunités offertes par ce futur « web des données et des services FAIR ». L'Université Paris-Saclay contribue à la réflexion sur la fédération et la mise en place de futurs nœuds des infrastructures de données de recherche européens (EOSC EU Node) via sa participation au groupe de travail national du Collège EOSC France.

Dans ce cadre européen, l'université souhaite développer des services de stockage de données en collaboration avec le mésocentre, afin de fournir le service à la communauté scientifique dès la production des données, jusqu'à leur transfert vers un entrepôt thématique ou généraliste.

Enfin, *Recherche Data Gouv* va contribuer au développement des services de l'EOSC, notamment avec sa participation au projet européen [FIDELIS](#) (projet qui vise à développer un réseau européen d'entrepôts de confiance). Au travers de la gestion de son espace institutionnel, l'Université Paris-Saclay bénéficiera de *Recherche Data Gouv* dans sa dimension européenne.

Actions réalisées

- 2021-2023, participation au EOSC *Task Force* sur l'interopérabilité sémantique.
- Participation au groupe de projet « médiation et accompagnement » du [Collège EOSC-France](#).
- Webinaire d'information sur l'EOSC.
- Identification des appels à projets EOSC.
- Réalisation d'un guide à la rédaction des plans de gestion de données pour les projets Horizon Europe ([Guidelines for Data Management Plan within the framework of Horizon Europe](#)).

Actions prévues

- Cocréer une formation doctorale en science ouverte avec les partenaires au sein de l'alliance Eugloh.
- Implémenter les normes européennes dans les outils de stockage de données du mésocentre.
- Piloter un groupe de travail sur la science ouverte aux alliances européennes FOR EU LIB, qui s'intégrera au projet FOREU4ALL en 2025.
- Sensibiliser les chercheurs et chercheuses aux nouveaux services du portail EOSC –EU Node, et déployer les services du portail de l'[EOSC EU Node](#).

- Participer à un groupe d'expert-es de travail EOSC « [EOSC Opportunity Area \(OA\) Expert Groups](#) » qui vise à développer les formations et les compétences de la science ouverte dans l'EOSC.
- Participer au **LIBER Citizen Science Working Group** et au **LIBER Research Data Management Working Group**.

Opérateurs de l'objectif

- Réseau des bibliothèques et de la documentation.
- Ingénieur-es du mésocentre.

OBJECTIF N°4

Analyser et mesurer les pratiques science ouverte au sein de l'Université Paris-Saclay

À l'échelle nationale et internationale, la réflexion autour de l'évaluation de la recherche se poursuit et s'étend. Aux principes directeurs de DORA et du manifeste de Leiden qui ont permis une réflexion sur l'évolution des indicateurs d'évaluation, s'ajoutent les principes de la déclaration de Barcelone sur l'ouverture des informations sur la recherche, ayant pour objectif de rendre ouverts les critères de l'évaluation et les données sur lesquelles celle-ci se fonde. L'Université Paris-Saclay s'engage dans cette voie en faisant évoluer ses outils d'analyse.

Ces actions visant à l'obtention d'informations ouvertes sur la recherche permettront d'avancer vers les objectifs de la déclaration de Barcelone, tandis que la construction d'outils ouverts de suivi des productions scientifiques de l'université, adossés aux informations ainsi obtenues, permettra une meilleure transparence dans la construction des indicateurs internes.

L'Université Paris-Saclay souhaite s'appuyer de plus en plus fortement sur HAL pour le suivi de ses publications, sur le catalogue produit par *Recherche Data Gouv* pour le suivi de ses jeux de données et sur l'infrastructure nationale *Software Heritage* pour le suivi de ses logiciels. Le suivi spécifique des protocoles de recherche clinique s'appuiera sur le futur entrepôt préconisé par un récent rapport ministériel. Cela implique plusieurs actions stratégiques, à commencer par l'identification non ambiguë des auteurs et autrices. La sensibilisation des chercheurs et chercheuses à la gestion de leur identité numérique (à travers l'usage d'ORCID et de HAL) sera poursuivie.

Le soutien au dépôt de publications dans le portail institutionnel de l'université sur HAL a vocation à s'intensifier, cette méthode ayant prouvé son efficacité pour la simplification des travaux visant à produire les rapports d'autoévaluation adressés au HCERES.

L'évolution entamée de l'évaluation de la recherche doit permettre d'amener les chercheurs et chercheuses, et en particulier les plus jeunes d'entre eux et elles, vers une pratique plus systématique de la science ouverte. Il est important de mesurer cette évolution et de se donner les moyens d'identifier précisément les freins résiduels à cette évolution.

La participation à une communauté nationale (CRISolid) visant à fournir un outil de suivi de la recherche libre utilisant les données de sources libres (OpenAlex, HAL...) doit permettre de rendre plus fiables et plus transparents les indicateurs de production scientifique utilisés pour l'évaluation et la mesure de l'ouverture. Elle s'accompagne, à court terme, d'actions de fiabilisation des référentiels nationaux et internationaux (AuréHAL, ROR (*Research Organizations Registry*)...)

Les leviers disponibles pour améliorer les pratiques de science ouverte, jusque-là principalement la sensibilisation et la formation en amont, s'enrichissent donc d'actions sur l'accompagnement et la transparence de l'évaluation.

Actions réalisées

- Déclinaison locale du baromètre de la science ouverte à partir de plusieurs bases de données.
- Signature de la [San Francisco DORA](#).
- Signature de la [déclaration de Barcelone](#).
- Signature de la [charte CoARA](#).
- Bilan science ouverte (Biso) à l'échelle des unités de recherche.

Dans ce cadre et à la suite de la dernière campagne d'évaluation HCERES, les laboratoires ont exprimé la nécessité d'anticiper la préparation de rapports. En réponse, un Bilan science ouverte (Biso) sera produit chaque année à partir des publications présentes dans HAL.

Ce bilan est proposé pour donner un aperçu des atouts science ouverte du laboratoire, en présentant une liste exhaustive des revues, conférences, collaborations et taux d'accès ouvert accompagné d'un relevé des actions en faveur de la science ouverte, et de propositions d'amélioration. Certains indicateurs interrogent, en plus de HAL, la base bibliographique ouverte OpenAlex, et/ou les données du BSO.

Actions prévues

- Préparer la transition des bases de données propriétaires vers des alternatives ouvertes, en particulier OpenAlex.
- Améliorer la transparence des indicateurs concernant la recherche grâce à la construction de tableaux de bord provenant de sources ouvertes (communauté CRISolid).
- Améliorer la transparence des données envoyées aux agences de classements internationaux, dans le respect des principes de la déclaration de Barcelone.
- Faire monter en qualité le référentiel structures de l'université, en s'assurant notamment que chaque unité de recherche dispose d'un identifiant unique ROR.

Opérateurs de l'objectif

- Réseau des bibliothèques et de la documentation.
- Réseau des référent·es Science ouverte des Graduate Schools.
- Direction de la marque et de la communication.

Suivi de l'objectif

- Taux de couverture des publications de l'université dans OpenAlex par rapport aux bases de données propriétaires.
- Évolution annuelle des nombres de dépôts dans le portail HAL de l'université.

OBJECTIF N°5

Participer à la promotion de l'intégrité scientifique à travers la science ouverte

La science ouverte permet de réduire fortement les suspicions de manquements à l'intégrité scientifique, par exemple par manque de rigueur. La transparence qu'impose l'ouverture amène une confiance accrue dans le résultat publié et dans sa reproductibilité. Cet objectif vient renforcer les actions menées par PoléthiS - Conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique de l'Université Paris-Saclay - et le réseau des référents·e Intégrité scientifique de l'université. Par ailleurs, l'Université Paris-Saclay est signataire de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, qui liste les critères pour une démarche scientifique rigoureuse et intègre.

Les actions sur l'ouverture de la science sont l'occasion de sensibiliser les communautés scientifiques aux enjeux de transparence et d'intégrité inhérents aux pratiques de science ouverte. Outre des actions ciblées sur le thème de l'intégrité scientifique, les enjeux d'intégrité scientifique sont également explicités et intégrés aux formations relatives à des pratiques de science ouverte, comme l'ouverture des données.

Actions réalisées

- Constitution d'un fonds documentaire sur l'intégrité scientifique.
La bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre a développé un fonds documentaire sur ce sujet, qui a intégré un fonds plus général issu à l'origine d'un don de l'Espace éthique Île-de-France.

Actions prévues

- Sensibiliser les référent·es Intégrité aux possibilités offertes par la science ouverte.
- Sensibiliser les référent·es Science ouverte aux apports de la science ouverte à l'intégrité scientifique.
- Organiser une journée d'étude sur les enjeux d'intégrité scientifique et de science ouverte.
- Consolider les liens entre DatASaclay et le comité d'éthique de la recherche de l'Université Paris-Saclay.

Opérateurs de l'objectif

- Réseau des bibliothèques et de la documentation.
- Graduate Schools.

- Maison du doctorat.
- Poléthis.
- Réseau des référent·es Intégrité scientifique.

Suivi de l'objectif

- Nombre de personnes formées à l'intégrité scientifique.

OBJECTIF N°6

Encourager les sciences participatives dans des projets de recherche de l'université

Les sciences participatives sont définies par la [charte des sciences et recherches participatives en France](#) comme « des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs et chercheuses, des acteurs et actrices de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée ». Elles peuvent prendre différentes formes, allant de la participation de citoyen·nes à la collecte de données, jusqu'à la résolution de problèmes avec des groupes experts. Cette démarche repose sur une médiation particulière auprès des publics qui y participent.

Les sciences et recherches participatives s'inscrivent dans les enjeux du label « science avec et pour la société », label dont l'Université Paris-Saclay a obtenu le renouvellement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2023.

La promotion des sciences participatives auprès des communautés de chercheurs et chercheuses est un axe important de la science ouverte. L'Université Paris-Saclay se fixe pour objectif de mieux accompagner les équipes de recherche qui souhaitent se lancer dans ce type de démarche scientifique.

Une première étape sera une meilleure connaissance de l'environnement, via un recensement des projets menés ou envisagés, mais aussi des associations locales susceptibles d'être des relais pour les projets de sciences participatives développés au sein de l'université. Une mise en lumière des initiatives en ligne et à travers des événements sera la deuxième étape. L'objectif est d'apporter un accompagnement méthodologique aux équipes de recherche, notamment sur le lien aux publics susceptibles de participer, la structuration des données et les questions juridiques.

Cette ambition est inscrite dans le schéma directeur Sciences et société.

Actions réalisées

- Installation d'une instance Omeka-S et d'un module de crowdsourcing.

Omeka-S est un logiciel libre de gestion et de valorisation de corpus scientifiques, de fonds d'archives, et de collections de documents ou d'objets. Plusieurs modules permettent le partage d'informations, telle que la collecte de données et de fichiers, les commentaires, les corrections, la transcription.

Le site [Transcrire](#) est un exemple abouti de transcription collaborative.

- Réalisation d'une [vidéo sur les enjeux sociétaux](#) de la science ouverte abordant notamment les bénéfices des sciences participatives.
- Organisation d'une journée d'étude sur les sciences participatives (décembre 2025).
- Veille sur les appels à projets.

Actions prévues

- Cartographier les initiatives en sciences participatives à l'université.
- Réaliser un guide à destination des chercheurs et chercheuses.
- Mettre en place un service d'accompagnement.
- Créer une plateforme en ligne valorisant les initiatives réalisées à l'université.
- Mettre à disposition des outils de collecte de données.
- Recenser les associations locales et citoyennes à proximité des campus pour assurer un relais des projets de sciences participatives auprès de ces associations.

Opérateurs de l'objectif

- Réseau des bibliothèques et de la documentation.
- La Diagonale de l'Université Paris-Saclay.
- Vice-présidence Arts, culture, science et société de l'Université Paris-Saclay.
- Référent·es Sciences et société.

Index

APC	12, 13, 14
Bibliodiversité	12, 13, 14
Crowdsourcing	22
<i>Data papers</i>	15
DatASaclay	10, 15, 16
DORA	19
EOSC	18, 19
Eugloh	18
Formations	11
Guichet unique	10
HAL	13
Indicateurs	19, 20
Intégrité scientifique	21
Licences de diffusion	26
Mésocentre	16
Plateformes	17
Publications	12
Référents	9, 13
Sciences participatives	22

Glossaire

ALEF : Alliance des éditeurs scientifiques français

APC : Article processing charges (frais de traitement des articles)

CESAER : Conférence des écoles européennes pour l'enseignement et la recherche des sciences pour l'ingénieur avancées

CoARA : Coalition for Advancing Research Assessment

CoDIREV : Comité de direction de la recherche et de la valorisation

CoPil : Comité de pilotage

CRISalid : Current Research Information System

DOAB : Directory of Open Access Books

DOAJ : Directory of Open Access Journals

DORA : San Francisco Declaration on Research Assessment

EOSC : European Open Science Cloud

EUGLOH : European University Alliance for Global Health

FAIR : « Facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable »

HAL : Hyper articles en ligne

HCERES : Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

IDHAL : Identifiant HAL

LERU : Ligue européenne des universités de recherche

LIBER : Ligue des bibliothèques européennes de recherche

ONR : Organismes nationaux de recherche (CNRS, INSERM, CEA...)

ORCID : Open Researcher and Contributor ID

PCI : Peer Community In

PGD : Plan de gestion des données

PME : Petites et moyennes entreprises

ROR : Research Organization Registry

Définitions

Article processing charges

Les APC (« *Article processing charges* ») sont des frais de publication. Ils permettent à l'auteur d'un article scientifique de le publier en libre accès, afin que l'intégralité de son texte soit gratuitement accessible à tout lecteur. Les APC sont pris en charge financièrement par l'auteur ou, plus souvent, par son institution de rattachement. Le modèle économique est donc celui de l'« auteur-payeur ». ([Université Paris-Saclay](#))

Bibliodiversité

Fait référence à la pluralité des acteurs de l'édition et à l'invention de modèles d'édition innovants. ([Institut Pasteur](#))

Data papers

Un article de données est un type d'article scientifique qui se concentre sur [...] rendre les données compréhensibles et accessibles en fournissant des détails sur la manière dont celles-ci ont été collectées et traitées, sur leur qualité et leur structure. ([Université de Lorraine](#))

Données de la recherche

Enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. ([Recherche Data Gouv/OCDE](#))

Embargo

Période pendant laquelle le document déposé dans une archive ouverte ne peut être en libre accès ; l'éditeur se réserve l'exclusivité de la diffusion pendant cette période. ([Documentation HAL/CCSD](#))

Entrepôt de données

Réservoir constitué majoritairement de données de recherche, brutes ou élaborées, qui sont décrites par des métadonnées de façon à pouvoir être retrouvées. ([INIST-CNRS](#))

FAIRisation

Processus qui permet de rendre les ressources logicielles Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables. Cette démarche transforme les données de recherche en ressources exploitables automatiquement par les humains et les machines, augmentant ainsi leur potentiel scientifique et leur impact dans le mouvement de la science ouverte. ([postlab.fr](#))

Intelligence artificielle

Tout outil utilisé par une machine capable de « reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité ». ([MESR/Parlement Européen](#))

Licences de diffusion

Instrument juridique, complémentaire au droit d'auteur. Elle permet au titulaire des droits sur une œuvre d'accorder à l'avance aux utilisateurs certains droits d'utilisation de cette œuvre. ([Coop-IST/CIRAD](#))

Méta-analyse

La méta-analyse consiste en une intégration statistique des résultats issus de différentes études disponibles dans la littérature sur une question de recherche précise. (Béatrice Degraeve, Bruno Lenne. Interpréter les données de méta-analyses : principes et limites. *Revue de neuropsychologie*, À paraître, 15 (3), pp.185-198. ([10.1684/nrp.2023.0765](https://doi.org/10.1684/nrp.2023.0765)). ([hal-04204963](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04204963)))

Open access

Mise à disposition gratuite et de la réutilisation par tout un chacun, sur l'Internet public, de la littérature scientifique. Ce mouvement veut créer le droit de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, indexer les publications scientifiques, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès à Internet. ([Institut Pasteur](https://www.institutpasteur.fr/fr/open-access))

Plan de gestion des données

Le Data Management Plan (DMP) ou Plan de gestion de données (PGD) est un document synthétique et évolutif qui aide à organiser et anticiper toutes les étapes du cycle de vie de la donnée. Il explique pour chaque jeu de données comment seront gérées les données d'un projet, depuis leur création ou collecte jusqu'à leur partage et leur archivage. ([Université Paris-Saclay](https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/data-management-plan))

Plateformes de recherche

Une plateforme de recherche est le regroupement d'équipements scientifiques, numériques, documentaires et/ou d'expertises destinés à offrir à une large communauté d'utilisateurs des ressources technologiques de haut niveau autour d'une thématique commune. ([Université Paris-Cité](https://www.universite-paris-cite.fr/fr/plateformes-de-recherche))

Preprint

Version initiale du texte, non-publiée, éventuellement soumise à une revue pour relecture et publication. ([Université de Rennes](https://www.universite-de-rennes.fr/fr/preprint))

Science ouverte

Diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et – autant que possible – aux données, aux codes sources et aux méthodes de la recherche. ([Université Paris-Saclay/PNSO2](https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/pns02))

Science participative

Les programmes de sciences participatives sont généralement élaborés par le monde scientifique qui mobilise des participants (citoyens) dans le but d'obtenir des données environnementalistes. ([Agence régionale de la biodiversité – Bourgogne-Franche-Comté](https://www.agence-regionale-de-la-biodiversite-bourgogne-franche-comte.fr/fr/science-participative))

ANNEXE

Composition du comité de pilotage de la science ouverte

Le comité de pilotage de la science ouverte est coordonné par Pascale Foury, vice-présidente Science ouverte et Emilie Barthet, directrice de la Dibiso. Les participant·es de la Dibiso au comité de pilotage de la science ouverte assurent un rôle de représentation pour l'Université Paris-Saclay, CentraleSupélec et l'ENS Paris-Saclay.

Composition du comité de pilotage restreint :

Nom	Représentation
Pascale Foury	Vice-présidente Science ouverte
Emilie Barthet	Dibiso
Etienne Augé	Invité
Mireille Brenel	Dibiso / Atelier de la donnée
Jérémy Del Bel	Dibiso
Cédric Mercier	Dibiso
Véronique Prêtre	Dibiso
Claire Lebreton	UVSQ
Eva Legras	AgroParisTech
Doriane Lemeltier	CEA
Séverine Maire	Direv
Caroline Martin	ONERA
Hélène Lowinger	INRIA
Alicia Ribeiro	Université d'Évry
Claire Ménard	Université d'Évry
Alexandre Mathieu	PHD
Claire Nédellec	INRAE
Anaïs Pitto-Barry	CNRS
Sébastien Oliveau	MSH

Le comité de pilotage de la science ouverte se réunit régulièrement en format élargi aux Graduate schools :

Nom	Représentation
À venir	GS Mathématiques
Bernard Bartenlian	GS Science de l'ingénierie et des systèmes
Pascale Foury	GS Physique
Frédéric Schmidt	GS Géoscience, environnement, climat, planètes
Chiara Marmo	GS Informatique et sciences du numérique
Arnaud Boutin	GS Sport, mouvement, facteur humain
Christine Duvaux-Ponter	GS Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur
Jean Hugues Barbe	GS Droit
François Théron	GS Sociologie et science politique
Christine Boizot-Szantai	GS Economics & Management
Jean Yves Salpin	GS Chimie
Rafael Munoz Tamayo	GS Biosphera
Francois Robinet	GS Humanité sciences du patrimoine
À venir	GS Life Science and Health
Bénédicte Stengel	GS Santé publique
Gilles Uhlich	GS Éducation, formation, enseignement
Anaïs Pitto Barry	GS Health and Drugs Sciences
Aymeric Delteil	Institut des Sciences de la Lumière



Février 2026

universite-paris-saclay.fr